

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1053**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Etudes et économie de la construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce technicien supérieur intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études en tenant compte des moyens nécessaires et détermine si le projet est financièrement réalisable

.Le projet estimé possible, le programme se précise et il élabore l'enveloppe financière qui, en tenant compte de tous les éléments du programme (contraintes, adaptations au site, technique de construction choisie etc...) devra être affectée aux travaux.

En parallèle il mène plusieurs actions : description technique des ouvrages, établissement de l'offre de prix de l'entreprise bâtiment ou travaux publics.

En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier du suivi de la réalisation : il réalise face aux marchés approuvés des états de situation, des révisions de prix, l'analyse des résultats du chantier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

cabinets d'architectes, bureaux d'économistes de la construction, bureaux d'ingénierie, cabinets d'assurances, administrations, collectivités territoriales.

chargé d'études techniques du bâtiment, métreur tous corps d'état, technicien bâtiment, technicien d'études, assistant économiste de la construction, technicien études de prix

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1108 : Métré de la construction

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Economie de la construction - Etude des constructions
- Etudes techniques
- Epreuve professionnelle de synthèse : projet
- Epreuve professionnelle de synthèse : compte-rendu d'activité professionnelle
- Français
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Sciences physiques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07/09/2000

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :